

Le Forum se déroulera à la Faculté de droit de l'Université de Lille :

1, place Déliot – 59 000 LILLE

Inscription gratuite mais obligatoire, avant le **14 mars 2025**, à l'aide du [formulaire en ligne](#) (peut être obtenu à l'adresse de contact).

Contact : forincip@gmail.com ; tél. : +33 3 20 90 75 62

Comment se rendre à la Faculté de Droit ?

En métro : Ligne 2 (direction *Saint Philibert* depuis les gares SNCF), arrêt *Porte de Douai*, puis fléchage « Faculté de droit ».

En voiture : soit A 25, sortie n° 2 *Lille – Moulins*, puis fléchage « Faculté de droit », soit A 1, sortie n° 3, *Lille – Wazemmes*, puis fléchage « Ronchins » et, ensuite, « Faculté de droit ».



FORINCIP

FORUM INTERNATIONAL SUR LA CONSTITUTION ET LES INSTITUTIONS POLITIQUES

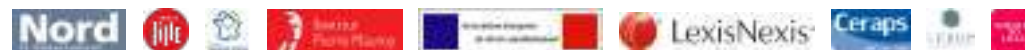
10^E FORUM

LA PRÉSERVATION DE LA CONSTITUTION



20, 21 ET 22 MARS 2025

Université de Lille, Faculté de Droit



JEUDI 20 MARS 2025

14h30 : CONFÉRENCE INAUGURALE : LA STABILITÉ ADAPTATIVE DE LA CONSTITUTION DE LA V^E RÉPUBLIQUE

Laurent FABIUS, Président du Conseil constitutionnel

VENDREDI 21 MARS 2025

9h : Arrivée et accueil des participants

9h30 : Début et mots de bienvenue

10h : LES CONTOURS DE LA PRÉSERVATION

Rapport de synthèse : Xavier MAGNON, GERJC-ILF, Professeur à Aix-Marseille Université

Premiers débats : L'objet

Seconds débats : Les motifs

13h : Déjeuner

14h30 : LES MOYENS DE LA PRÉSERVATION

Rapport de synthèse : Basile RIDARD, CRDP-ERDP, Maître de conférences à l'Université de Lille

Premiers débats : Les institutions politiques

Seconds débats : Le juge

17h30 : Fin de la deuxième journée

20h15 : Dîner de Gala

SAMEDI 22 MARS 2025

9h30 : LES CONSÉQUENCES DE LA PRÉSERVATION

Rapport de synthèse : Dorothee REIGNIER, Maître de conférences à Sciences-Po Lille

Premiers débats : Les sanctions

Seconds débats : Les résistances

12h30 : Déjeuner

Rapporteurs nationaux :

Allemagne : Ute MAGER, Professeure à l'Université de Heidelberg

Belgique : Marc VERDUSSEN, Professeur à l'Université catholique de Louvain

Bénin : Victor TOPANOU, Professeur à l'Université de Calavi

Colombie : Luisa GARCIA, Professeure à l'Université El Rosario, Bogota

Espagne : Juan Jose RUIZ RUIZ, Professeur à l'Université de Jaen

États-Unis : Leonard P. RAY, Professeur à la Louisiana State University, Bâton Rouge

France : Pierre DE MONTALIVET, Professeur à l'Université Paris-Est Créteil

Grèce : Giulia ARANVANITINO-LEONIDI, Maître de conférences à l'Université Roma Tre, Rome

Italie : Simone BENVENUTI, Professeur à l'Université Roma Tre, Rome

Luxembourg : Alex BODRY, ancien Avocat, ancien Ministre, membre du Conseil d'État

Mexique : Paco TORTOLERO, Professeur à la UNAM, Mexico

Pologne : Katarzyna KUBUJ Professeure, Académie Polonaise des Sciences, Varsovie et Radoslaw PUCHTA, Professeur adjoint à l'Université de Bialystok

Royaume-Uni : Sophie BOYRON, Professeure à l'Université de Birmingham

Suède : Patricia JONASON, Professeure à l'Université Södertörn

Suisse : Frédéric BERNARD et Michel HOTTELIER, Professeurs à l'Université de Genève

Union européenne : Laetitia GUILLOUD, Professeure à l'Université Grenoble-Alpes et Sylvain THIÉRY, Maître de conférences à l'Université de Lille

Experts institutionnels :

Ugo BERNALICIS, Député, Alex BODRY, Conseil d'État (Luxembourg), Stefano CECCANTI, ancien Député, Professeur à l'Université La Sapienza (Italie), Francis DELPÉRÉE, ancien Député, Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain (Belgique), Bernard DEROSIER, Parlementaire honoraire, Patrick KANNER, Président du Groupe socialiste (Sénat), Corinne LUQUIENS, membre du Conseil constitutionnel, François SÉNERS, membre du Conseil constitutionnel, Kazimierz UJAZDOWSKI, Sénateur (Pologne)

Georges BERGOUGNOUS, Directeur honoraires des services (Assemblée nationale), Bertrand FOLLIN, Directeur général des Missions institutionnelles (Sénat), Luigi GIANNITI, Directeur, Service des études Sénat (Italie), Bettina GIESECKE, Juriste au Bundestag (Allemagne), Alberik GORIS, Secrétaire général honoraire de la Chambre des représentants (Belgique), Jean-Louis HÉRIN, Secrétaire général honoraire (Sénat), Marie-France HÉRIN, Directrice honoraire (Assemblée nationale), Eugenia KOPSIDI, Juriste au Parlement (Grèce), Gérald SUTTER, Chef de division, Séance (Assemblée nationale)

Comité scientifique du ForInCIP :

Audrey BACHERT (AMU), Philippe BLACHÈR (Lyon III), Emmanuel CARTIER (Lille), Damien CONNIL (CNRS, Pau), Jean-Gabriel CONTAMIN (Lille), Audrey DE MONTIS (Rennes), Jean-Philippe DEROSIER (Lille), Chloë GEYNET-DUSSAUZE (IEP Lille), Jean-Éric GICQUEL (Rennes), Arnaud HAQUET (Rouen), Jean-Louis HÉRIN (Sénat), Pascal JAN (IEP Bordeaux), Priscilla MONGE (AMU), Otto PFERSMANN (EHESP), Basile RIDARD (Lille), Julien THOMAS (Orléans), Gilles TOULEMONDE (Lille), Pauline TÜRK (Nice Côte d'Azur), Ariane VIDAL-NAQUET (AMU)